

Charles, Alexandre

Cote de référence FR ANOM COL H 943
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H943/charlesale
Condamné en 1886
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 47

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Relevé de la relégation par jugement du 24 août 1899

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

